

Le mercredi 11 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

POLEMIQUE SUR LES MINIMA SOCIAUX **Les personnes en situation de handicap sont-elles des profiteuses ?!**

L'Association des Paralysés de France (APF) condamne vivement les propos de Laurent Wauquiez, ministre chargé des Affaires européennes, assimilant minima sociaux à assistanat et dénonçant des « dérives », « cancer de la société » !

En s'attaquant aux minima sociaux, Laurent Wauquiez s'attaque aussi à l'AAH¹ et à ses 800 000 bénéficiaires qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie invalidante ! Monsieur le ministre sous-entend-il que ces personnes sont « des assistées », « des profiteuses » ?

L'AAH, comme les autres minima sociaux, vise à assurer une ressource minimum - relevant de l'aide sociale - à un public fragile et en situation de précarité. Une ressource très insuffisante d'ailleurs !

Au lieu de s'en prendre aux personnes les plus précaires et les plus vulnérables, Laurent Wauquiez et le gouvernement devraient plutôt proposer des solutions durables pour permettre à tous de ne plus vivre sous le seuil de pauvreté et de ne plus avoir besoin de ces minima sociaux pour - seulement - survivre !

En qualifiant « l'assistantat » de « cancer de la société française », Laurent Wauquiez tente de lancer un faux débat, stérile, dangereux et indigne d'un représentant de la République française ! Cette « annonce » faite lors d'une interview télévisée et, plus globalement, les prises de paroles intempestives de ministres ou parlementaires par médias interposés vont à l'encontre de la cohésion sociale et de l'inclusion sociale. Laurent Wauquiez n'utilise pas les voies du dialogue civil en lançant cette polémique démagogue, à visée électorale !

Si les minima sociaux existent c'est bien parce qu'il y a des personnes fragiles qui en ont besoin (pour juste « survivre » tant leurs montants sont faibles !) et qui ne peuvent pas faire autrement en l'état actuel ! Bénéficier d'un minimum social n'est pas un privilège !

Les bénéficiaires de l'AAH qui perçoivent au maximum 727,61 € par mois sont condamnées à vivre toute leur vie largement sous le seuil de pauvreté et cette perspective ne peut être une réponse sur le long terme ! Laurent Wauquiez en proposant de « plafonner le cumul de tous les minima sociaux à 75 % du Smic » propose-t-il aux personnes d'être condamnées à rester dans la précarité toute leur vie ? Une personne qui ne peut pas ou plus travailler en raison de son handicap ou de sa maladie sera donc forcément exclue à vie de la société ?

L'APF est révoltée par cette façon de penser qui oppose les personnes : il y aurait celles qui veulent s'en sortir et qui travaillent et celles qui ne s'en donneraient pas les moyens ? ! Le gouvernement doit proposer des solutions de retour à l'emploi pour ceux qui le peuvent et aider à sortir de l'exclusion et de la précarité ceux qui ne peuvent pas ou plus travailler.

L'APF demande donc expressément la création d'un revenu d'existence personnel à hauteur du SMIC brut et soumis à cotisations.

¹ Allocation aux adultes handicapés

Contacts :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37
Sylvaine Séré de Rivières : 01 40 78 69 60 – 06 07 40 16 65